

LOUIS-HUBERT ET MARIE-CHRISTINE REMY

JESUS-CHRIST ROY DE FRANCE

"IL VEUT REGNER SUR LA FRANCE ET PAR LA FRANCE SUR LE MONDE" Mgr Delassus

Jehanne avait en elle tout ce qui fait le caractère vraiment français : une goutte de sang gaulois : la finesse et la malice ; une goutte de sang franc : la droiture et la loyauté ; une goutte de sang chrétien : l'esprit de dévouement descendu du Calvaire, l'esprit de sacrifice qui ne recule devant aucun effort, aucun danger, aucune souffrance quand il s'agit de défendre la justice et qui faisait dire à notre premier roi quand on racontait devant lui la Passion du Sauveur : "Ah ! que n'étais-je là avec mes Francs !"

Monseigneur Marty, évêque de Montauban, conférence à Lyon, le 3 mars 1910.

En hommage à nos deux maîtres et amis **LE MARQUIS DE LA FRANQUERIE** et **JEAN VAQUIÉ**, qui se joignent à nous pour organiser pendant 5 ans l'Université d'été "Le Christ Roi de France".

Qu'ils puissent contempler au plus tôt du haut du ciel ce qui fut le désir de leurs prières et l'âme de leur combat : qu'Il Règne sur la France, et par la France sur le monde.

Que les *Amis du Christ Roi de France* suivent fidèlement de tels modèles de combattants, fidèles jusqu'à la mort.

Que Notre Souveraine Reine nous protège dans les événements douloureux qui précéderont l'avènement de notre Divin Roi.

"AIMONS LES DÉFENSEURS DE LA VÉRITÉ. Ils ne sont que des hommes et peuvent avoir des défauts ; mais en défendant la Vérité, ils rendent à la Société, à l'Eglise et à Dieu Lui-même, le premier de tous les services. Plus je réfléchis, plus je suis consterné de la masse d'idées fausses dans lesquelles nous nous noyons ; plus je comprends cette décadence absolue de tant de peuples que nous retrace l'histoire.

C'EST L'ERREUR PLUS QUE LE VICE QUI LES A PERDUS. Le grand mal vient des sophistes qui se font une renommée en donnant une forme entraînante à l'erreur. Le vice et même le crime ont des limites, l'erreur n'en a pas.

IL FAUT DONC DIRE LA VÉRITÉ SANS FINESSE, NI STRATÉGIE HABILE. Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des idées fausses, sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce, elle périra ; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser sans réserve quoiqu'il arrive. Je conçois qu'un homme prudent se taise momentanément sur le vrai, bien que je condamne cette prudence, mais je repousse tout homme qui se rallie par politique à l'erreur.

Mgr Delassus, *Semaine Religieuse de Cambrai*, 1884, p. 735

LA TRIPLE DONATION

Saint-Benoît-sur-Loire, mardi 21 juin 1429, 16 heures.

**"Si Charles VII et ses successeurs avaient compris,
Ils auraient fait enchâsser le merveilleux parchemin
Dans l'or et dans la soie ;
Ils l'auraient entouré de pierres précieuses
Car ils n'avaient pas dans leur trésor diamants comparables.
Ils l'auraient relu et médité tous les jours.
Non seulement ils seraient aujourd'hui sur le trône,
Mais l'univers serait dans les bras de Jésus-Christ
Et ce serait la France qui l'y aurait placé".**

J.-B. Ayroles, S. J.¹

¹ Dans «La vraie Jehanne d'Arc», Tome I : La Pucelle devant l'Eglise de son temps. Paris, Gaume, 1890, p. 59.

I - L'HISTOIRE

C'est à cette date et en ce lieu que s'est déroulé l'événement le plus important de toute l'histoire de France.

Et pourtant ! Qui aujourd'hui connaît ce qui s'est passé le mardi 21 juin 1429 à 16 heures en l'abbaye de Fleury-sur-Loire, appelée ensuite Saint-Benoît-sur-Loire ?

Rappelons-nous.

Il y avait une grande misère au Royaume de France. La France avait surtout péché par ses élites. La débauche et l'immoralité mêlées à un immense orgueil tant chez les clercs (surtout ceux de l'université¹ de Paris) que chez les laïcs, nous avaient valu le désastre d'Azincourt², où la fine fleur de la chevalerie française avait été exterminée. Les Anglais ne s'y trompèrent pas en disant que leur victoire était un châtement de Dieu.

Pire encore, après enquête auprès de la reine Isabeau de Bavière, la filiation du dauphin futur Charles VII fut mise en doute³ à tel point que par le traité de Troyes, Henri V Roi d'Angleterre, gendre de Charles VI (marié à sa fille Catherine, sœur du dauphin futur Charles VII), fut déclaré héritier du trône de France.

Nous étions dans la pire des confusions.

Mais Dieu, Lui, savait. Il savait que le dauphin était vrai Fils de France, et donc héritier. Il savait qu'il avait droit à la couronne et devait être sacré au plus tôt afin que la France ne tombe pas sous le joug anglais.

C'est la seule fois en 2000 ans que Dieu, par une intervention directe, sauva un pouvoir. Il est bon de remarquer que jamais en 2000 ans Dieu n'interviendra de cette façon vraiment miraculeuse pour sauver le pouvoir spirituel. Et pourtant, lors des persécutions de Dèce, le siège de Rome fut vacant pendant presque 4 ans ; lors du grand schisme la légitimité de plusieurs pontifes fut douteuse, parfois il y eut des antipapes. Alors «l'Esprit-Saint laissera s'écouler l'épreuve, fortifiera pendant qu'elle dure la foi des fidèles et enfin au moment marqué produira Son élu»⁴. Mais toujours d'une façon naturelle. Ce ne fut que pour la France et son pouvoir temporel que Dieu intervint miraculeusement.

Il suscita une jeune fille de douze ans ne sachant "ni a ni b" pour répondre par l'humilité à l'orgueil de tous, et pour que tous comprennent que c'était Dieu Lui-même et Lui seul qui inspirait Jehanne. Il voulait prouver une fois encore Son amour pour les Francs, nouveau peuple élu.

Jehanne était toute jeune lorsqu'elle eut ses premières visions. Il fallut cinq ans à l'archange saint Michel, ange gardien de la France, à sainte Catherine d'Alexandrie, patronne des philosophes, et à sainte Marguerite, reine d'Ecosse⁵, pour faire d'une enfant une vierge guerrière aux vertus de foi et de force incomparables.

L'étude du père Ayroles sur Jehanne d'Arc est, de l'avis des spécialistes, le monument de référence. Les 6 volumes de cette œuvre sont maintenant disponibles aux éditions Saint-Rèmi BP 80, 33410 Cadillac.

Le Père Ayroles en a fait un condensé, disponible aux éditions Saint-Rèmi BP 80, 33410 Cadillac, sous le titre : «Jehanne d'Arc sur les autels ou la régénération de la France».

Le Père Ayroles y aborde entre autres le problème important, souvent mal abordé, de la théocratie.

¹ "Son raisonnement était celui-ci : c'est à la science à déterminer le vrai du faux, le juste et l'injuste ; or, la science est le privilège incontestable de l'Université de Paris ; donc, c'est à l'Université de Paris à déterminer le vrai et le faux, le juste et l'injuste. Les papes et les évêques sont pour authentifier, promulguer, faire exécuter ce que la science, ou l'Université de Paris, puisque c'est tout un, a doctrinalement formulé. C'est, comme on le voit, le système ressuscité par ceux qui, aujourd'hui, se disent les intellectuels.... Qu'était, par suite, la mission de la Vénérable, sinon un coup de foudre que le Ciel assénait directement sur la tête de l'orgueilleuse école ?" Ayroles : *L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine contre la libératrice*, Rondelet, 1902, page X.

³ A Azincourt les chevaliers français accueillirent avec mépris les milices bourgeoises qui s'offraient à combattre. «Qu'avons-nous à faire de tous ces boutiquiers ? disaient les ducs de Bourbon et d'Alençon. Nous sommes trois fois plus nombreux que les Anglais». On a vu le résultat. Jehanne sut éviter cette grave erreur à Orléans.

³ **La première mission de Jehanne sera de confirmer au futur Charles VII qu'il était bien le fils de Charles VI. Seul Dieu pouvait le savoir.**

⁴ Dom Guéranger : *L'année Liturgique*. Le temps pascal. Mercredi de la Pentecôte, p. 394.

⁵ Ce fut bien sainte Marguerite, Reine d'Ecosse. Lors de l'interrogatoire du 1^{er} mars 1431, on lui posa la question :

"Interrogata si illa vox, videlicet sancta Margareta, **loquatur anglicum**"

"Respondit : Quomodo loqueretur anglicum ? Ipsa **non est de latere Anglicorum**".

Elle rencontra Charles le 8 mars 1429 à Chinon. Le vendredi 11 mars, après avoir assisté à la messe dans la chapelle royale, la Pucelle adressa **trois requêtes** au Dauphin en présence de la Trémouille et du duc d'Alençon, lequel en rendit témoignage au procès de réhabilitation.

L'une¹ de ces requêtes fut **qu'«il fit donation de son royaume au Roi du ciel, et qu'après cette donation, le Roi du Ciel ferait pour lui ce qu'il avait fait pour ses prédécesseurs, et le rétablirait dans l'état d'autrefois»²**.

Le prince ne répondit pas à cette supplique.

Arrêtons-nous sur ce silence de Charles.

Il a alors 26 ans et, ayant été nommé régent du royaume en 1418 (pour ses 15 ans), il vit depuis la mort de son père Charles VI (en 1422) dans l'inquiétude et l'indécision. Il doute tellement de ses origines qu'il a demandé au ciel le premier novembre précédent, l'assurance de sa royale naissance, prêt à s'offrir en victime expiatoire pour racheter les maux dont souffre la France. Seule la naissance en 1423 de son fils, le futur Louis XI³, égaya quelque temps ces années douloureuses. Heureusement il a près de lui cette **femme exceptionnelle** que fut sa belle-mère, **Yolande d'Anjou** et qui sera son meilleur conseil.

Encore sous le choc de la première entrevue, et bien qu'il fût certain de la mission de Jehanne dont il ne douta jamais, Charles resta très prudent et ne répondit pas à cette demande.

Jehanne fut certainement très affligée de ce silence. Elle ne pouvait être l'inventeur d'une telle démarche : celle-ci ne pouvait émaner que du ciel. Comment une jeune fille de 17 ans aurait-elle pu imaginer une telle requête?

Puis ce fut Poitiers, l'enquête canonique confirmant aux théologiens que Jehanne était bien du ciel ; Orléans et sa victoire, confirmant à tous qu'elle était bien du ciel, et **surtout Patay** le 18 juin où 2 000 Anglais furent tués, mais où 5 Français seulement moururent, à une époque où l'on combattait un contre un. Patay était une victoire miraculeuse et **vengeait Azincourt**.

La ville d'Orléans fêta ce triomphe avec un tel éclat et une telle joie que les échos en parvinrent jusqu'à Charles et sa cour alors à Sully. Le 21 juin, Jehanne décide de rejoindre le Roi et le rencontre à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, là où sont la plupart des restes du grand saint Benoît⁴. Le père abbé était le frère de Regnault de Chartres. L'ennemi personnel de Jehanne n'est pas là, La Trémouille est resté à Sully.

L'événement historique qui est relaté, nous est assuré par le témoignage qui est cité dans le *Breviarium historiale*, texte rédigé peu après, au cours de l'été 1429. Nous avons pu le consulter à la Bibliothèque Vaticane.

Il n'y a aucun doute sur les faits. Le témoin, dont parle L. Delisle⁵, est le Père Jean Dupuy, O.P. ancien inquisiteur de Toulouse, ami des dominicains de Poitiers (qui le tiennent au courant de tous les faits concernant Je-

¹ Les deux autres requêtes étaient : "**pardonnez** à ceux qui, bien que vôtres, se sont tournés contre votre Majesté et vous ont fait de la peine" et "sachez oublier votre grandeur et vous faire compatissant pour tous ceux, pauvres ou riches, qui vont implorer votre pardon et demander vos faveurs ; recevez-les en grâce, qu'ils aient été auparavant vos ennemis ou vos amis", exposé solennel des grands principes d'une royauté chrétienne. On peut voir encore aujourd'hui que le pardon n'existe que chez les chrétiens.

² Ayroles (J.-B.-J.). "La vraie Jehanne d'Arc". Tome IV. La vierge guerrière. p.193.

³ Lequel aima passionnément Jehanne d'Arc et fut le vrai héritier de ses conseils.

⁴ Au Centre Jehanne d'Arc à Orléans nous avons trouvé dans la brochure intitulée «Souvenirs de la béatification de la vénérable Jehanne d'Arc» (Orléans, Bureau des Annales religieuses, 1909) un état récapitulatif complet de la vie de Jehanne jour par jour, travail fait pour le procès de canonisation. A la page 53, il est bien précisé :

18 juin. Au lever du soleil, elle s'éloigne de Beaugency, passant par Baccon, pour marcher aux Anglais. Elle les rencontre entre Coinces et Lignerolles, près Patay, leur livre bataille, les bat et les fait poursuivre jusqu'à Janville. Elle revient à Patay, où elle coucha.

19 juin. Après avoir dîner à Patay, elle regagne Orléans, où elle est reçue, avec grande joie, par les "gens d'Eglise, bourgeois et commun du peuple". "La rivière de Loyre était nettoyée".

20 juin. Jehanne quitte Orléans, pour se rendre, par la rive gauche, au château de Sully, où le Roi Charles VII était l'hôte inerte effacé de son favori, le sire de La Trémouille, un de ces politiques qui contrecarrèrent les intentions de la Pucelle. Elle serait alors passée par Saint-Jean-le-Blanc, Sandillon, Jargeau, Darvoy, Tigy, Neuvy-en-Sullias et Saint Germain-lès-Sully.

21 juin. Elle accompagne le Roi à Saint-Benoît-sur-Loire où, profitant de l'absence du néfaste favori, elle supplie, en pleurant, Charles VII de ne pas hésiter davantage à marcher vers la ville du sacre.

22 juin. Elle est, avec lui, à Châteauneuf-sur-Loire, où, dans un Conseil, l'indolent monarque se décide, enfin, à suivre les conseils de Jehanne, en marchant sur Reims, pour y être sacré.

⁵ DELISLE (Léopold). Nouveau témoignage relatif à la mission de Jehanne d'Arc. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, octobre 1885, pp. 649-668. Découverte faite par Ugo Balzani (*La vraie Jeanne d'Arc*, tome I, pages 53-58).

hanne). Il deviendra plus tard évêque de Cahors. Le père Antoine Dondaine, O.P. en deux articles, l'un en 1942, le second en 1968, parus dans les "*Archivum Fratrum Prædicatorum*", en apporte la démonstration. Il précise que "c'est une preuve historique importante".

Quant à **la date et l'heure (16 heures), elles sont données par le père Théotime de Saint-Just dans son livre "La royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ" d'après le Cardinal Pie**. Il n'a pu inventer des détails aussi précis et a dû s'appuyer sur un document. Nous recherchons sa source mais nous ne l'avons pas encore trouvée.

G. du Fresne de Beaucourps dans son admirable *Histoire de Charles VII*¹, tome 2, page 223, dit lui aussi que Jehanne était à Saint-Benoît-sur-Loire le 21 juin 1429.

Dans l'état actuel de nos recherches, nous sommes sûrs que le lieu et l'heure correspondent à l'itinéraire de Jehanne et aux décisions prises ce jour-là d'aller à Reims malgré l'avis des conseillers.

Nous rêvons de trouver «le merveilleux parchemin» de cette triple donation, mais nous ne nous faisons aucune illusion, cette découverte tiendra du miracle, si Dieu le veut, et quand Il le voudra.

Nous emprunterons à l'abbé Coubé² le meilleur récit de cette entrevue :

Jehanne dit à Charles : «Sire, me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ?» Le Roi hésite, puis consent. «Sire, donnez-moi votre royaume». Le Roi, stupéfait, hésite de nouveau ; mais, tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant surnaturel de la jeune fille : «Jehanne, lui répondit-il, **je vous donne mon royaume**». Cela ne suffit pas : la Pucelle exige qu'un acte notarié en soit solennellement dressé et signé par les quatre secrétaires du Roi ; après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il avait fait : «Voici le plus pauvre chevalier de France : il n'a plus rien». Puis aussitôt après, très grave et s'adressant aux secrétaires : «Écrivez, dit-elle : **Jehanne donne le royaume à Jésus-Christ**». Et bientôt après : «**Jésus rend le royaume à Charles**».

Réfléchissons maintenant sur cet événement capital.

Tout d'abord, Jehanne avertie par l'échec du 11 mars précédent, présente sa demande très différemment. Toute auréolée de la gloire d'Orléans et de Patay, elle commence, non plus par demander le royaume, mais plus subtilement, dit à Charles : «Me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ?»

Charles est certainement fort loin de penser à la véritable demande. Il hésite certes, par prudence royale, mais, conscient de la vertu de Jehanne, il sait que cette demande ne peut être que sage.

Quand elle dit : «Sire, donnez-moi votre royaume», il est quand même "**stupéfait**". Mais lui aussi a cheminé depuis Chinon, et il se souvient que Jehanne lui a dit qu'«après cette donation le Roi du ciel ferait ce qu'Il avait fait pour ses prédécesseurs et le rétablirait dans l'état d'autrefois».

Il aurait pu dire à Jehanne : «Nous verrons cela demain». Ou encore : «Ne voulez-vous pas autre chose ?» Mais, après avoir hésité, plus par réflexion et confiance que par inquiétude, il acquiesce à sa demande et lui donne son royaume.

Pour montrer que ce n'est pas un caprice ou un jeu d'enfant, Jehanne exige de cette donation un **acte solennel**. Inutile de dire combien l'assistance devait ressentir des sentiments d'inquiétude, d'incompréhension. Tous étaient sans aucun doute conscients qu'un immense drame se jouait. Tous savaient que la parole d'un roi était sacrée.

Ce Charles, que l'enseignement républicain veut nous faire passer pour un demeuré, un indécis, voire le digne fils d'un fou, mais que ses contemporains ont appelé **le «bien-servi»**³, et qui donc devait savoir bien choisir ses hommes et les commander, montra en cette occasion une foi extraordinaire en la Sainte Providence, qu'il est difficile de ne pas rapprocher de celle d'Abraham. Il faut noter aussi qu'à cette époque de sa vie et encore pour longtemps il fut un exemple remarqué, car remarquable, de roi très chrétien.

¹ Le Ch. V du tome 2, "Charles VII et Jehanne d'Arc" est remarquable ; c'est un des meilleurs résumés de la vie de Jehanne.

² COUBE (l'abbé Stéphen). *L'âme de Jehanne d'Arc*. Paris, Lethellieux, 1910, pp.50 et 51.

³ «A peine le sort des armes lui semblait-il favorable que Charles VII, décidément bien changé en quelques années, se lançait dans une réorganisation complète de l'appareil de l'Etat. Quelques grandes ordonnances définissaient à nouveau dans leurs fondements et dans leurs modalités les moyens financiers de la monarchie, sa force armée permanente, les bases juridiques de la vie publique et privée. Les relations de la Couronne et de l'Eglise étaient elles-mêmes, à la faveur des circonstances, définies et illustrées d'une manière dont eussent rêvé les légistes du siècle précédent». (Jean Favier, *Le temps des principautés*, p.374.) Le Père Ayroles, dans un de ses volumes, rappelle que souvent Jehanne intervenait dans les conseils et enseignait à Charles les réformes à appliquer pour un gouvernement chrétien efficace.

JEHANNE EST REINE DE FRANCE. Qu'il est bon, qu'il est doux de lui ajouter cet honneur incomparable ! Par la grâce du Dieu Tout-Puissant et la volonté de Charles, Jehanne fut réellement et totalement reine de France, non par le mariage, mais par le mérite.

Que les fidèles serviteurs de Dieu sont merveilleusement récompensés !

Jehanne le méritait. La France, grande et généreuse, la vraie France chrétienne a su donner ce titre de reine de France aux deux plus admirables vierges : aujourd'hui à la vierge guerrière, et demain à la Vierge toujours vierge, la Très Sainte Vierge Marie. L'une ne le sera que quelques instants, l'autre éternellement¹.

Et Jehanne tient à souligner en souriant à l'assistance que Charles, dès ce moment n'est plus rien : "Voici le plus pauvre chevalier de France".. Quels furent les sentiments de ce dernier après une telle déclaration ? On ne peut que les imaginer.

Le sacrifice était incommensurable, mais comme pour Abraham, la récompense fut immédiate et totale.

Jehanne change de ton. Elle n'est plus demanderesse ; elle n'est plus ironique. **Elle est reine. Elle parle en reine.** Et en reine, messagère de Dieu. Elle, reine de France, donne au Christ-Roi, l'élu de son cœur, le royaume de France. Elle, reine de France, donne, comme toute vierge, à son époux mystique, ce qui à cet instant lui est le plus cher, le royaume de France. Elle, l'enfant de 17 ans, donne, dans l'abandon, la générosité, la spontanéité, avec amour et sans retour ce à quoi tout Français est le plus attaché : *le plus beau royaume sous le ciel.*

Ce faisant, Dieu en répond, elle **renouvelle le Pacte de Tolbiac**, mais de plus l'élève à une dignité suréminente. C'est réellement une nouvelle alliance.

Puisse cet exemple de Jehanne nourrir la foi et la générosité de tout cœur français, et lui faire comprendre qu'il n'y a qu'un seul roi qui mérite d'être aimé et servi : c'est **le vrai roi de France, Notre-Seigneur Jésus-Christ.**

OUI, NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST A VOULU ÊTRE, ET EST, ROI DE FRANCE.

Il pouvait choisir un autre moment dans l'histoire de France. Il pouvait faire tout autrement. Formuler cette demande par la voix d'un pape par exemple. Non. Il préféra une vierge enfant pour montrer qu'une adolescente de 17 ans ne peut inventer pareille histoire sans être de Dieu ou du démon. Cauchon et les Anglais retinrent la seconde solution ; l'Eglise, la première. Notre-Seigneur préféra un jeune roi qui en une période troublée, mûri par l'épreuve, sut dire oui.

Car il aurait pu dire non². Et alors ? Quelles conséquences !

Au contraire, il sut dire oui. Et depuis, quel pacte ! Depuis, Notre-Seigneur Jésus-Christ est éternellement vrai roi de France. A-t-on vu un vrai roi abandonner ses sujets ? Peut-on penser une minute qu'après nous avoir tant châtiés pour avoir rejeté ce qui devrait être notre seul désir politique : **QU'IL RÉGNE**, Il puisse ne pas répondre à nos prières le moment venu ?

Pour cette assistance profondément chrétienne, qui attendait depuis si longtemps la libération de la France et qui la vit s'accomplir en deux mois, ce fut certainement un grand étonnement, une grande leçon, mais aussi et surtout une grande élévation de l'âme durant ces minutes où se vécut un des plus solennels moments de l'histoire de la France et de l'humanité.

La récompense fut à la mesure du don : Charles VII fut solennellement investi du titre de Roi de France au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le pacte passé entre saint Remy et la famille de France se renouvelait, mais avec une solennité jamais atteinte. Il est vrai LieuTenant.

Il est important de souligner que c'est **Dieu** qui par la voix de Jehanne **choisit le Roi**. Ce n'est pas Jehanne qui choisit. «Écrivez encore, dit-elle : Jésus rend le royaume à Charles». Le texte du *Brevarium historiale* précise encore plus fortement : «*Post autem alium temporis tractum, Dei jussu, ipsum regem Karolum de regno Francie investivit, et de omnibus voluit litteras solemniter confici*». Ce que l'éminent Léopold Delisle traduit ainsi : «Puis au bout d'un instant, **obéissant à un ordre de Dieu**, elle investit le roi Charles du royaume de France ; et de tout cela elle fit dresser un acte solennel».

Dès le lendemain, «le 22 juin le dauphin vint au-devant des chefs de guerre qu'il rencontra à Châteauneuf-sur-Loire. Là il tint un conseil décisif, décidant d'aller à Reims pour le sacre, malgré plusieurs opposants et grâce à l'insistance de Jehanne»³.

¹ Il est bon de remarquer que la Très Sainte Vierge Marie n'est reine d'aucun autre pays que la France.

² Comme le fit Louis XIV en 1689. On connaît le résultat.

³ Duparc (Pierre). *Procès en nullité de la condamnation de Jehanne d'Arc*, t. V, p. 212, Paris, Lib. Klincksieck, 1988.

"La première parole de Jehanne à Charles dans leur premier entretien à Chinon, avait été : «Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande le Roi des Cieux par moi, que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims et vous serez **LieuTenant du Roi des Cieux, qui est Roi de France**».

"Le roi de France, est dans le dessein de Dieu : *locum tenens Regis cœlorum qui est REX FRANCIAE*. Si le LieuTenant a droit au respect dû à Celui dont il tient la place, il n'a de droit **que pour faire observer la loi de Celui qu'il remplace**, et toute sa force est là. S'il l'oublie jusqu'à ne pas reconnaître le suzerain, il devient félon. Toute la mission de la Pucelle dans sa signification la plus haute est là.

"Le sang ne donne droit à la LieuTenance que lorsqu'il est vivifié par une âme qui en reconnaît le plus essentiel devoir, la dépendance du Roi des Cieux, l'obligation de régner en Son Nom et pour Lui. Considérer le sang royal d'une manière purement matérielle, c'est ne pas connaître la signification du mot, lui enlever son sens élevé, pour le ravalier à une signification animale ; car, matériellement considéré, il n'est que cela. Voilà pourquoi, entre l'enseignement de Jehanne et **la légitimité** professée par l'école gallicane, il y a la distance de la terre au ciel, du Christianisme à l'idolâtrie. Le droit divin du sang matériellement considéré est une idolâtrie réprouvée par la foi et la raison ; il en est le renversement¹"

C'est ce que ne comprirent pas les Bourbons, c'est ce qui n'est plus enseigné.

«Jehanne disait (parce qu'elle le savait), qu'une fois le roi sacré et couronné, la puissance de ses adversaires irait toujours en diminuant et que finalement ils ne pourraient nuire ni au royaume ni à lui»².

C'est ce qui se fit. Puissions-nous comprendre.

II - QUI SAVAIT ?

A. ROME SAVAIT

Le lecteur aura compris l'importance capitale de cette triple donation pour l'histoire de France, et même pour l'histoire du monde. Il est en droit de se poser ces questions : mais pourquoi n'en parle-t-on jamais ? Pourquoi a-t-on occulté cet événement majeur ? Nous laissons ces deux interrogations à ses méditations. Par contre, nous réponderons à une troisième question : mais qui connaissait encore cela ?

A notre grande honte, si les Français avaient oublié, Rome savait. Ainsi, le 27 janvier 1894, le décret pontifical concernant l'Introduction en béatification de la cause en béatification de Jehanne d'Arc précise :

«...Et pour conduire le Prince à Reims, où **Jésus-Christ étant déclaré suprême roi de France**, Charles recevrait en son lieu et place la consécration et les insignes de la royauté...»

Cette phrase dense, précise, est vraiment étonnante. Nous sommes en 1894. Les études concernant Jehanne sont peu nombreuses. Certes on a retrouvé en 1885 le *Breviarium historiale*, et c'est un Italien, le comte Ugo Balzani, qui en est l'inventeur³. Ce document sera tout de suite connu en France, par une revue qui, bien que faisant autorité, reste assez confidentielle, le *bulletin de l'Ecole des Chartes*. Le Père Ayroles en parlera en 1890, mais son ouvrage ne fut tiré qu'à 500 exemplaires. Toutes les autres références françaises sont postérieures.

Heureusement, Rome a compris l'essentiel, et le cardinal qui signe ce décret le fait au nom de Léon XIII.

Un autre pape savait et avait tout compris sur Jehanne. C'est notre très cher saint Pie X qui, dans le discours du dimanche 13 décembre 1908 vers midi tint des propos surprenants. Ce discours est parfois connu, mais l'on est obligé de remarquer que les commentateurs en choisissent certaines lignes et en oublient d'autres.

En lisant le volumineux ouvrage publié sous la direction de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, édité après les fêtes de la béatification de Jehanne d'Arc en 1909, on découvre à la page 57 une remarque étonnante de cet évêque à propos du comportement de saint Pie X lors de ce discours. A notre connaissance, c'est la seule fois où des témoins tiennent à souligner un tel comportement dans la vie de saint Pie X. Citons Mgr Touchet :

« ...mais il importe peu de notre discours. Ce qui importe à votre attention religieuse, c'est celui que Sa Sainteté daigna nous adresser. Le pape, qui est admirablement éloquent, le prononça d'ailleurs **avec une vigueur et une majesté** qui ne sortiront jamais de notre mémoire.

¹ Ayroles, tome IV, pages 216-234 : les plus belles pages d'Ayroles. Déposition de Jean Paquerel, confesseur de Jehanne, professeur de philosophie et de théologie à Tours, commentaires d'Ayroles.

² Vaucelle (l'Abbé), *La bienheureuse Jehanne d'Arc*, p.73.

³ U. Balzani. *Landolfo e Giovanni Colonna secondo un codice Bodleiano*. In Roma, 1885. (Extrait du volume VIII de l'archivio della R Societa Romana di Storia patria).

«Le pasteur d'âmes, celui auquel furent confiés les agneaux et les brebis, s'y révèle à chaque ligne, tantôt excitant d'un mot vif les courages abattus, tantôt consolant d'un mot tendre les douleurs trop légitimes, tantôt faisant luire le rayon d'espérance au-dessus des fronts assombrés ; toujours simple, cordial, émouvant, apostoliquement hardi et saintement inspiré.

«On a vraiment senti à cette heure par la parole de Son Vicaire ce que pouvait être la parole du Christ ou celle de saint Paul, écho tout rapproché de Jésus ; **on a senti ce qu'est la parole de Dieu**».

Quelle remarque étonnante ! Mais ne vivait-on pas à cet instant un renouvellement du 21 juin 1429 ?

Tout le discours de saint Pie X serait à citer et à comparer avec le sermon du Cardinal Pie¹ auquel il se référait, mais voici les passages qu'il nous semble à propos de souligner :

« **...De nos jours, plus que jamais, la force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens** ».

«...Aussi à votre retour, vénérable frère², vous direz à vos compatriotes que s'ils aiment la France, ils doivent aimer Dieu, aimer la foi, aimer l'Eglise, qui est pour eux tous une mère très tendre, comme elle l'a été de vos pères.

«**Vous direz qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remy, de Charlemagne et de saint Louis, ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : «VIVE LE CHRIST QUI EST ROY DES FRANCS !»**

«**A CE TITRE SEULEMENT LA FRANCE EST GRANDE PARMIS LES NATIONS ; À CETTE CLAUSE DIEU LA PROTÉGERA ET LA FERA LIBRE ET GLORIEUSE ; À CETTE CONDITION ON POURRA LUI APPLIQUER CE QUI, DANS LES LIVRES SAINTS, EST DIT D'ISRAËL : «QUE PERSONNE NE S'EST RENCONTRÉ QUI INSULTÂT À CE PEUPLE, SINON QUAND IL S'EST ÉLOIGNÉ DE DIEU**».

«**CE N'EST DONC PAS UN RÊVE QUE VOUS AVEZ ÉNONCÉ, VÉNÉRABLE FRÈRE, MAIS UNE RÉALITÉ.**

«**JE N'AI PAS SEULEMENT L'ESPÉRANCE, J'AI LA CERTITUDE DU PLEIN TRIOMPHE.**

«...Je suis affermi dans cette certitude... par l'intercession de Jehanne d'Arc qui, vivant dans le cœur des Français, répète aussi sans cesse au Ciel la prière : "Grand Dieu, sauvez la France !"»

Nous sommes obligés de remarquer combien saint Pie X avait une connaissance approfondie de la vraie France.

En quatre noms : Remy, Charlemagne, Louis, Jehanne, il montrait quels étaient les vrais et seuls maîtres que nous devons suivre.

Saint Pie X, un an avant, lors du consistoire du 18 décembre 1907 avait déjà dit ces paroles : «Tous les catholiques de France doivent regarder avec affection Reims et Marseille, car, si Marseille reçut le premier germe de la Foi que lui apportait la parole venue du Golgotha, encore toute chaude du sang de Jésus-Christ, Reims vit proclamer solennellement le **règne du Christ sur toute la France par le roi Clovis**, qui, ne prêchant que par son exemple, amena les peuples qui le suivaient à répéter d'une seule et même voix : "**Nous renonçons aux dieux mortels, et nous sommes prêts à adorer le Dieu immortel prêché par Remy !**" C'était une preuve de plus que les peuples sont tels que le veulent leurs gouvernements».

Quand on lit : «Ce n'est pas un rêve, mais une réalité», puisse chaque Français comprendre l'importance d'un tel message. Quand on lit : «Je n'ai pas seulement l'espérance, j'ai la certitude»..., ces mots prononcés par une telle bouche qui, ce jour-là parlait «avec vigueur et majesté, comme le Christ parlait», on sait vraiment quelle est la seule marche à suivre pour un chrétien et un Français, quelle est la seule vraie démarche politique qui mène **au plein triomphe**³.

Que penser alors des maîtres, des chefs, des restaurateurs, des prétendants, des écrivains, des historiens, des journalistes, des bulletins qui oublient un tel message ? Qu'il est vraiment navrant de voir que l'on veut bien tout essayer, tout suivre, sauf le Christ Roi de France. Ne peut-on les ranger dans le camp de ceux dont le seul drapeau est : "Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous" ? Luc XIX, 14. Car qui n'est pas avec Lui est contre Lui. Tous ceux qui ne veulent pas de "ce titre seulement" : "Vive le Christ qui est Roi des Francs" sont dans l'erreur.

Merci à la Rome enseignante, merci au saint Pape saint Pie X de nous avoir montré "la réalité du plein triomphe". Puissions-nous en être définitivement convaincus. Puissions-nous abandonner toute autre solution

B. D'AUTRES SAVAIENT.

¹ tome 3 des Œuvres Episcopales, page 522.

² Il s'adresse à Mgr Touchet.

³ **Triomphe : victoire éclatante sur tous ses ennemis.**

Nous sommes à une époque tellement troublée, que l'on voit n'importe qui écrire n'importe quoi. On voit surtout, que ceux qui ont le mieux étudié ces questions sont, soit ridiculisés, soit persécutés, la persécution la plus efficace étant celle du silence. Heureusement, on peut mentir à beaucoup longtemps, mais on ne peut mentir à tout le monde, tout le temps. Oui, beaucoup de maîtres et de chefs nous trompent. Oui, heureusement de vrais théologiens savaient. Ils sont bien souvent occultés, inconnus. A nous de les sortir du tombeau.

Le plus important est sans conteste **le cardinal Pie**. Il faut lire dans sa biographie écrite par Mgr Baunard le chapitre IV du livre IV¹ intitulé «Constitution de la Royauté chrétienne». C'est le plus beau programme politique écrit depuis la Révolution.

Il faut lire surtout *La Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après le cardinal Pie* par le Père Théotime de Saint-Just². Et plus que lire l'étudier, le méditer, surtout pour les clercs.

Le deuxième en importance est Mgr Delassus. Il faut lire son livre qui aurait dû être la référence du quinzième centenaire : *La mission posthume de Sainte Jehanne d'Arc et le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ*³. Citons ce passage important :

"C'était l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ et non les insignes de Charles VII que Jehanne avait fait peindre sur la **bannière** qui conduisait ses hommes sur le champ de bataille ou à l'assaut. Le souverain roi y était représenté assis sur les nuées, tenant le monde d'une main et de l'autre bénissant le lis, figure de la France, qu'un ange lui présentait. Rien, déclara-t-elle, ne s'y trouvait que par le **commandement exprès** de Notre-Seigneur qui avait voulu mettre sur ce **nouveau labarum** une expression de Sa souveraineté sur le monde et en particulier sur la France présentée à Sa bénédiction. Thomas Basin affirme que "voir l'étendard que Jehanne portait, suffisait aux Anglais pour qu'ils n'eussent plus comme auparavant force et courage de résister, de bander leur arc, de lancer leurs traits contre l'ennemi, de le frapper de leur glaive".

"**LA BANNIÈRE DE JEHANNE, C'ÉTAIT JÉSUS-CHRIST, ROI, CONDUISANT SON ARMÉE À LA BATAILLE.** Aussi les chroniqueurs ne cessent d'observer que Jehanne ne s'avançait dans l'action qu'avec sa bannière en mains, elle était comme transformée. Elle disait que son étendard lui était quarante fois plus cher que son épée et pourtant cette épée avait été miraculeusement découverte sur la révélation qui lui en avait été faite.

"Pourquoi l'aimait-elle si ardemment ? Parce qu'il représentait aux yeux de tous l'objet de sa mission : **JÉSUS, ROI DU MONDE, RECONQUÉRANT SON ROYAUME DE PRÉDILECTION, LA FRANCE**, et Se manifestant au monde qu'Il tient en Sa main comme le **roi des nations**, plus encore que des individus.

"On sait le signe donné par Jehanne lors de la prise des Tourelles à Orléans : la queue de l'étendard touchant les murailles. C'était Jésus-Christ la livrant aux soldats de Son envoyée. Aussi quand elle entendit : "Jehanne la queue y touche". elle cria : "Tout est vôtre". Le Dieu des armées leur livrait l'invincible forteresse.

"Au sacre, la bannière qui avait été à la peine était à l'honneur ; elle ombrageait la tête du Dauphin. C'était Jésus-Christ le Roi des rois de France intronisant le vassal, miraculeusement tiré des mains de ceux qui avaient prétendu lui ravir le fief.

Le Père Ayroles fût l'âme du procès de canonisation de Jehanne. Son œuvre monumentale (6 volumes de plus de 600 p. chacun) difficile à trouver, est incomparable. Elle est bien résumée dans son ouvrage *Jehanne sur les autels ou la régénération de la France*⁴.

Et on pourrait lire aussi avec profit les écrits des abbés Lémann⁵, du Père Lemius⁶ (le frère de celui qui a collaboré à «Pascendi»), de l'abbé Coubé⁷, de l'abbé Vial⁸, de Mgr Ricard⁹ et l'excellent ouvrage «La mission divine de la France» du Marquis de la Franquerie¹⁰, qui ne fait que reprendre l'enseignement des saints, des papes et des rois.

Conclusion

L'éminent Père Ayroles en 1885, dans *Jehanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France* a écrit une page étonnante qu'il est indispensable de bien connaître (page 352) :

¹ tome 2, p.502. Ed. Oudin, 1888.

² Disponible aux Editions Saint Rème, BP 80, 33410 Cadillac.

³ Disponible aux Editions Saint Rème, BP 80, 33410 Cadillac.

⁴ Disponible aux Editions Saint Rème, BP 80, 33410 Cadillac..

⁵ En particulier leurs panégyriques sur Jehanne et surtout "*La religion de combat*", disponible aux Ed. Saint-Rémi.

⁶ «Les grands desseins du Cœur de Jésus et la France».

⁷ «L'âme de Jehanne d'Arc».

⁸ «Jehanne d'Arc et la monarchie», disponible aux Expéditions Pamphiliennes.

⁹ «L'âme de la France».

¹⁰ Notre ami, le Marquis de la Franquerie était parmi nos contemporains un des très rares à avoir défendu le Christ Roi de France. C'était l'apôtre du Christ Roi de France. On comprend pourquoi on l'attaque, on le ridiculise, on le haït.

"Prends l'Étendard de par le roi du ciel, et cela hardiment, Dieu t'aidera ; les saintes aimaient à répéter ces paroles à la libératrice.

"Du haut des autels, elle nous les f(er)ait entendre à son tour. S'il est une parole qui puisse **ressusciter la vraie France**, c'est celle-là ; s'il est un drapeau qui puisse rallier tous ceux qui veulent voir la patrie se redresser, c'est le **drapeau de Jehanne d'Arc**. Tout le programme de la contre-révolution y est inscrit, puisqu'il signifie : **JÉ-SUS-CHRIST ROI**.

"Rien de plus court, et rien de plus plein : rien de plus patriotique, rien de plus propre à remuer toute fibre française.

"On peut être divisé sur une foule d'autres points accessoires, et aimer la France ; on ne peut renier celui-là, sans se ranger dans le parti de la *fausse France* et renier le pays.

"Ce programme fut celui que la France proclama au lendemain de son baptême, c'est-à-dire de sa naissance. On lit en tête de la loi salique : «Vive Jésus-Christ qui aime les Francs» et encore «Quand par la grâce de Dieu Clovis eut reçu le premier le baptême, tout ce qui se trouva de contraire au christianisme dans le **pacte** (code) fut amendé excellemment et corrigé ainsi qu'il suit».

"**La France n'a jamais abjuré ce pacte** et ceux qui en son nom en inscrivent un tout contraire agissaient sans mandat, ou plutôt au rebours de leur mandat.

"Jésus-Christ roi ! Ce programme, la vieille France nous le lègue brûlant des ardeurs de quatorze¹ siècles, scellé du sang de cent générations.

"**LA VIEILLE ET GLORIEUSE MÈRE**

"**TRESSAILLERA DANS LA POUSSIÈRE DU TOMBEAU ET DES SIÈCLES,**

"**LE JOUR OÙ DES HOMMES DE CŒUR LE PUBLIERONT HAUTEMENT ;**

"**ELLE NOUS RECONNAÎTRA POUR SES FILS ;**

"**ELLE NOUS RECONNAÎTRA DE SON SANG,**

"**PARCE QU'ELLE RETROUVERA SES ACCENTS DANS NOTRE VOIX,**

"**ET SES ENTHOUSIASMES DANS LES FLAMMES DE NOTRE CŒUR.**

"**ELLE SE SENTIRA REVIVRE.**

"**CE QUI FUT L'ÂME DE LA VIEILLE FRANCE SERA L'ÂME DE LA NOUVELLE ;**

"**ET LA CHAÎNE DES TEMPS SERA RENOUÉE**".

Ainsi, dès 1885, le Père Ayroles enseignait le vrai message de Jehanne, message qui sera par la suite déformé et oublié.

Il ne faut pas que cette relation historique ne soit pour nous qu'un fait merveilleux. Il faut savoir en tirer des leçons. La première, la plus importante, l'essentielle : Notre-Seigneur l'a voulu, Il l'a obtenu, Il est le Gouvernant, Il est Roi de France. La seconde, **c'est Lui et Lui seul qui choisit Son LieuTenant**². Ce n'est pas à nous de choisir. Enfin, la troisième nous leur devons obéissance, à Lui et à Son LieuTenant.

Nous, nous ne sommes que Ses gouvernés, Ses sujets, Ses serviteurs. Nous nous devons d'être des sujets fidèles, vertueux, de ce Grand Roi.

Nos pères, après de multiples trahisons ont désobéi, ont rejeté Dieu. Ils ont renouvelé le péché originel : «Vous serez comme des dieux». Ils ont voulu se passer de Lui. De gouvernés, ils ont voulu devenir gouvernants. C'est le mensonge moderne. Pire, ils ont laissé tuer Son LieuTenant.

Et depuis 200 ans nous le payons, très chèrement, car **un peuple qui ne veut plus d'hommes de Foi recourt aux hommes de loi, en attendant d'être piétiné par des hommes sans foi ni loi**. Jamais peuple ne fut plus méprisé par des maîtres plus méprisables. On s'étonnera un jour de la profonde nullité de ces hommes qui paraissent si puissants.

LE PRINCIPE DE LA RÉVOLUTION EST «JÉSUS-CHRIST HORS LA LOI».
LE SEUL PRINCIPE QUI NOUS SAUVERA EST «JÉSUS-CHRIST ROI DE FRANCE».

Puissions-nous **enfin comprendre**. Comprendre qu' "à ce titre seulement", Il nous délivrera.

Pour nous, il faut nous convertir, il nous faut réparer. Toute l'année du 15^{ème} centenaire aurait dû être un acte de réparation, de purification, éliminant le faux du vrai, éliminant les faussaires, clercs et laïcs, prêts à tout mettre en doute.

¹ Quinze aujourd'hui.

² Nous aurons la preuve que Son LieuTenant est bien Son choix par un miracle aussi éclatant que celui de Tolbiac ou celui d'Orléans. Ne bougeons pas avant.

Baissons la tête fiers Sicambres ; brûlons ce que nous avons adoré, adorons ce que nous avons brûlé. Quand aurons-nous de vrais héritiers de ces Francs, courageux et fidèles compagnons de Clovis qui lui permettaient de dire : "Ah ! si j'avais été là avec mes Francs !" On ne voit pas Louis XIV jeter ce cri. Il n'avait pas de Francs, il n'avait qu'une cour. Quelle décadence entre ces deux LieuTenants ! On a malheureusement aujourd'hui beaucoup plus d'héritiers de ces Versaillais que des Francs. A la race des chevaliers a succédé la race des châtelains.

"Convertissons-nous ou nous périrons tous" Luc XIII, 3.

Derrière les disputeurs sont venus les sophistes ; derrière les sophistes, les voluptueux ; derrière les voluptueux, les bourreaux ; derrière les bourreaux, les barbares : les barbares qui passent par les armes bourreaux et voluptueux, sophistes et disputeurs. Ne leur résistent que les hommes de Foi.

Mgr Fèvre

Le lecteur de ces lignes saura où est la vérité, saura qui sont les faussaires. Puisse-t-il se couper de ces historiens, journalistes, maîtres, chefs, qui ne lui ont pas appris l'essentiel, qui l'ont guidé hors du Christ Roi de France.

Il y a 2000 ans, Notre-Seigneur, Fils de Dieu était "Roi des Juifs". Ces derniers refusèrent Sa royauté et on sait à quel prix ils le payèrent depuis.

Notre-Seigneur a obtenu le titre de Roi De France¹, mais Il ne règne pas encore. Il a renouvelé la demande de régner par l'intermédiaire de sainte Marguerite-Marie², patientant 100 ans. Le refus des Bourbons a coûté très cher. Il est grand temps au moment où tout s'effondre de saisir la dernière et seule solution à tous nos maux.

Nous répétons : **LA DERNIÈRE ET SEULE SOLUTION A TOUS NOS MAUX.**

Le Père de Clorivière, juge et contemporain de la Révolution et dont la cause de canonisation est close à Rome, a prophétisé que **Dieu n'interviendrait que lorsqu'on Lui demanderait Sa solution**, qui se résume par cette formule de Mgr Delassus : **Il veut régner sur la France et par la France sur le monde.**

Demandons instamment, par une pénitence généreuse, par une prière continuelle et fervente qu'arrive le règne du Christ Roi de France et que Sa sainte Mère, la Reine de France, voit Son plein triomphe.

**Vive le Christ Roi de France
Vive Marie Reine de France
Vive le Christ qui aime les Francs**

LITANIES DU CHRIST ROI DE FRANCE

Seigneur	ayez pitié de nous
Jésus-Christ	ayez pitié de nous
Seigneur	ayez pitié de nous
Jésus-Christ	écoutez-nous
Jésus-Christ	exaucez-nous
Père Céleste, qui êtes Dieu	ayez pitié de nous
Fils, Rédempteur du monde qui êtes Dieu	ayez pitié de nous
Esprit-Saint, qui êtes Dieu	ayez pitié de nous
Trinité Sainte, qui êtes un seul Dieu	ayez pitié de nous
O Saint-Esprit, qui avez oint la France, nouvelle Judée	savez la France
O Jésus, seul vrai Roi	savez la France

¹ Il n'est Roi d'aucun autre pays.

² En demandant de mettre Ses armes sur les étendards français, Il voulait bien souligner qu'Il était le vrai Roi de France, gouvernant par Ses LieuTenants. Ce sont les armes du Roi que l'on met sur les drapeaux.

O Jésus, seul vrai Roi de l'univers	savez la France
O Jésus, seul vrai Roi de France	savez la France
O Jésus, Roi de France, notre Seule Vérité	savez la France
O Jésus, Roi de France, notre Seul Amour	savez la France
O Jésus, Roi de France, notre Seule Espérance	savez la France
O Jésus, Roi de France, Fils de David, qui voulez le Salut de la France	savez la France
O Jésus, Roi de France, qui voulez régner sur la France, et par la France sur le monde	savez la France
Cœur Sacré de Jésus, qui vous complaisez parmi les lys	intercédez pour la France
Notre-Dame de l'Assomption, Reine de France	intercédez pour la France
Sainte Marie, Reine de France, Mère du Christ, Roi de France	intercédez pour la France
Sainte Marie, Reine de France, Lys des Lys de France	intercédez pour la France
Sainte Marie, Reine de France, qui à la Salette avez pleuré sur la France infidèle	intercédez pour la France
Saint Joseph, qui avez manifesté votre amour pour la France	intercédez pour la France
Saint Michel, chef de la milice céleste et ange gardien de la France	priez pour la France
Saints Anges qui, à chaque instant, servez le Christ Roi de France	priez pour la France
Sainte Anne, Aïeule du Christ Roi de France, qui avez voulu reposer en France	priez pour la France
Sainte Marie-Madeleine, Témoin et Apôtre en Gaule du Christ Ressuscité	priez pour la France
Saint Denis, Protecteur des Rois de France	priez pour la France
Saint Martin, Apôtre des Gaules	priez pour la France
Saint Remy, Apôtre des Francs	priez pour la France
Saint Remy, qui avez baptisé et sacré Clovis, Fils aîné de l'Eglise	priez pour la France
Saint Remy, Père et Protecteur de la civilisation chrétienne	priez pour la France
Sainte Clotilde, Mère de tous les Rois de France	priez pour la France
Sainte Geneviève, Gardienne de Paris et de la France	priez pour la France
Saint Benoît, Témoin de la donation de la France au Christ	priez pour la France
Saint Charlemagne, Législateur de la France et bouclier de l'Eglise	priez pour la France
Saint Louis, Modèle des Rois de France	priez pour la France
Saint Louis, Roi très chrétien, Épée du Christ Roi de France	priez pour la France
Saint Louis, qui avez donné à la France la couronne du Christ Rédempteur	priez pour la France
Sainte Jehanne d'Arc, Reine de France, Messagère du Christ Roi de France	priez pour la France
Sainte Jehanne d'Arc, qui avez donné le royaume de France au Christ	priez pour la France
Sainte Jehanne d'Arc, qui avez libéré la France de tous ses ennemis	priez pour la France
Saint Pie V, sauveur de la France	priez pour la France
Sainte Marguerite-Marie, Héraut du Sacré Cœur de Jésus, Roi de France	priez pour la France
Saint Pie V, Sauveur de la France	priez pour la France
Cœur Sacré de Jésus, qui avez exigé que Louis XVI et Marie-Antoinette soient les martyrs expiatoires de la France infidèle au Christ Roi de France	savez la France
Cœur Sacré de Jésus, qui avez inspiré au Cardinal Pie les plus belles pages sur votre Royauté	savez la France
Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Patronne de la France et Missionnaire du Christ Roi de France	priez pour la France
Saint Pie X, Docteur du Christ Roi de France	priez pour la France
Tous les Saints de France, qui avez prié pour que le Christ Roi de France règne par Son LieuTenant	priez pour la France
Agneau de Dieu, qui enlevez les péchés du monde,	pardonnez-nous, Seigneur
Agneau de Dieu, qui enlevez les péchés du monde,	exaucez-nous, Seigneur
Agneau de Dieu, qui enlevez les péchés du monde,	ayez pitié de nous.

V. Cœur Sacré de Jésus, Roi de France.

R. Que votre Règne arrive.

Prions. Dieu Tout-Puissant et Éternel, qui avez voulu que Votre Divin Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit Roi de France pour que, régnant sur la France, Il règne sur le monde, et que la Très Sainte Vierge Marie soit Reine de France, apprenez-nous à être de fidèles et vertueux serviteurs d'un si grand Roi et d'une si grande Reine, et daignez nous pardonner, ô Père des miséricordes, nos infidélités, pour qu'enfin Votre Règne arrive.

Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, Vrai Roi de France.

R. Ainsi soit-il.

Saint-Benoît-sur-Loire, 21 juin 1996, Reims, 15 août 1996

Les "**Amis du Christ Roi de France**" ne veulent ni sauver la France, ni sauver l'Eglise. Ils savent qu'il n'y a que Notre-Seigneur Jésus-Christ qui pourra le faire, en choisissant **Son** Vicaire et **Son** Lieutenant.

Ils savent que le seul adversaire est Satan et ses troupes, en particulier "La Révolution" qui n'avait qu'un but : mettre Notre-Seigneur Jésus-Christ hors la loi. Ils veulent qu'Il règne sur nous.

Ils savent rester à leur place de **gouvernés** et, clerics, ne se prennent pas pour le pouvoir spirituel, laïcs, ne se prennent pas pour le pouvoir temporel.

Ils ne veulent que faire leur salut éternel, aimant et n'aimant que la Très Sainte Trinité.

L'Histoire de 200 ans leur ayant fait comprendre que toute autre action était inefficace et faisait perdre la Foi, leur action qui est la plus belle et la plus efficace des actions, se limite à prier Notre-Seigneur pour que **Sa** Sainte volonté s'accomplisse, c'est-à-dire que **Son** Règne arrive, et à faire connaître ce message. Ils refusent donc de faire de la politique au sens moderne, utilisant plutôt leur temps et leur énergie à faire leurs devoirs d'état.

Ils ne sont donc pas un parti ni un groupe organisé, mais des **fidèles**, fidèles à la Foi, à la Religion et à la manière de vivre de leurs Pères. **Ils croient et font ce qui a toujours été cru et fait.**

Ils sont consacrés à la Très Sainte Vierge Marie, Reine de France et veulent mériter d'être les amis du Christ, Roi de France. Ils récitent chaque jour la *Prière des Francs*.

"*Je ne vous appelle plus serviteurs,... mais amis*" Jean, xv, 15.

"*Seigneur à qui irions-nous ? Vous seul avez les paroles de la Vie éternelle. Et nous, nous avons cru et nous avons connu que Vous êtes le Saint de Dieu*". Jean, vi, 68-69.

PRIÈRE DES FRANCS

DIEU TOUT-PUISSANT ET ÉTERNEL,

QUI POUR SERVIR D'INSTRUMENT À VOTRE DIVINE VOLONTÉ DANS LE MONDE,

ET POUR LE TRIOMPHE ET LA DÉFENSE DE VOTRE SAINTE ÉGLISE,

AVEZ ÉTABLI L'EMPIRE DES FRANCS,

ÉCLAIREZ TOUJOURS ET PARTOUT LEURS FILS DE VOS DIVINES LUMIÈRES,

AFIN QU'ILS VOIENT CE QU'ILS DOIVENT FAIRE

POUR ÉTABLIR VOTRE RÈGNE DANS LE MONDE

ET QUE, PERSÉVÉRANT DANS LA CHARITÉ ET DANS LA FORCE,

ILS RÉALISENT CE QU'ILS AURONT VU DEVOIR FAIRE.

PAR NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST VRAI ROI DE FRANCE.

AMEN